

Les phoques



CRSC

vont bien

Exploité sans scrupules il y a quelques décennies, le phoque du Groenland n'est plus menacé de disparaître

par Mariette Tremblay

Paris-Match, 11 janvier 1969. Marc Heimer, un soi-disant «phocophile», affirmait en parlant du phoque du Groenland: «Il a été calculé que l'espèce aura disparu entre 1972 et 1975 au plus tard. Sur la glace, l'horreur cessera faute de bébé à torturer!»

Pour la saison 1982, le Conseil scientifique de l'organisation des pêches de l'Atlantique Nord-Ouest (OPANO) a recommandé au gouvernement canadien de fixer le quota de chasse à 186 000 prises, dont 80 pour cent de jeunes et 20 pour cent d'animaux âgés d'un an et plus.

Situation exceptionnelle en 1981, les grandes banquises n'étaient pas au rendez-vous dans le golfe du Saint-Laurent. De plus, à la grande déception des Madelinots, les quelques glaces à proximité des Îles-de-la-Madeleine ont été déplacées par les vents qui entraînaient avec eux le fameux troupeau de phoques vers l'Île-du-Prince-Édouard. Cette île est donc devenue, pour la première fois depuis 12 ans, un centre important des activités de chasse.

Les différents groupes de protestataires étaient là eux aussi, rassemblés pour pratiquer leur activité que l'on pourrait maintenant qualifier de «saisonnier».

Depuis le temps, les arguments n'ont pas changé. Une espèce en voie de disparition, l'agonie sanglante des «bébés-phoques», l'exploitation des phoques pour le marché de la fourrure et non pour l'alimentation, sont les principaux points décriés par ces opposants de la chasse.

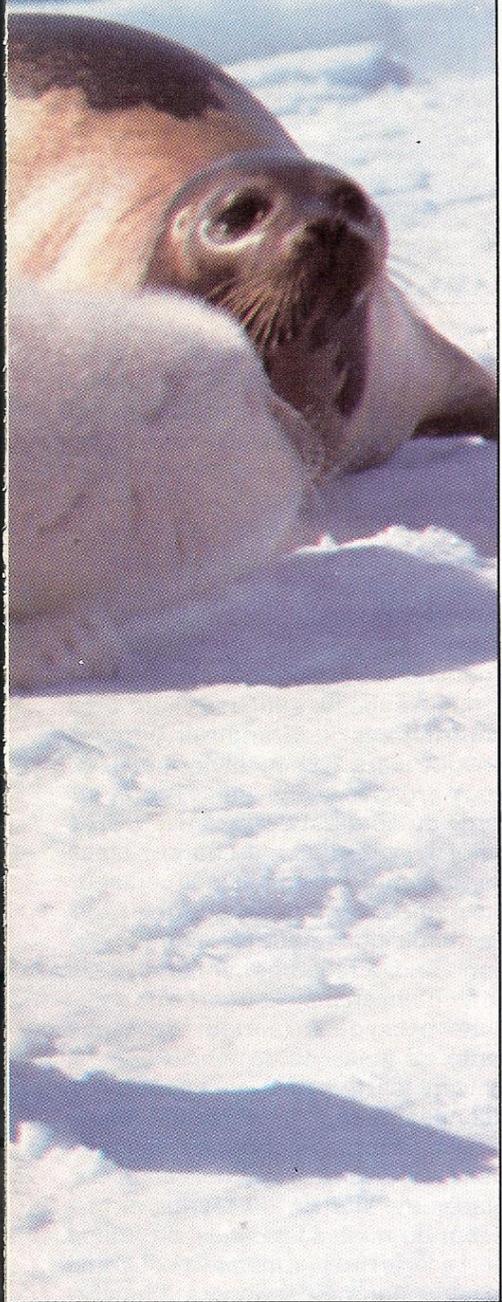
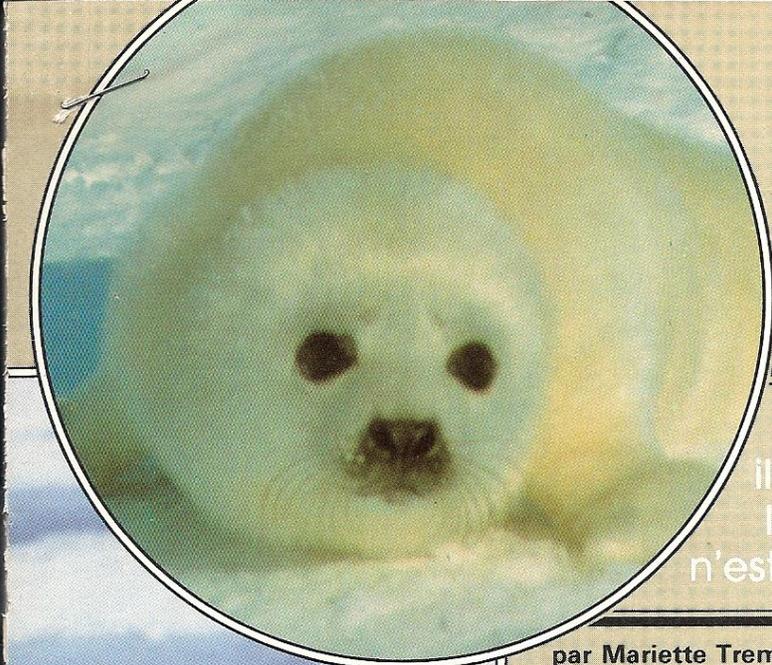
Sur quelles bases se fondent les déclarations de ces partisans anti-chasse? Ont-ils raison d'alerter l'opinion publique ou essaient-ils d'ex-

ploiter, à des fins discutables, les réactions émotives des cœurs sensibles?

BIEN AVANT JACQUES CARTIER

Il y a belle lurette que la chasse aux phoques est pratiquée dans l'est du Canada. En effet, les Indiens du Labrador exploitaient cette ressource marine bien avant l'arrivée des premiers explorateurs européens. Ce sont les Bretons qui furent les premiers prédateurs blancs des phoques du Groenland. Au début du 16^e siècle, ces «vaillants» Français, qui étaient venus tout d'abord pour pêcher la morue aux environs du détroit de Belle-Isle, se lassèrent très vite des phoques en migration qui s'empêtraient continuellement dans leurs filets. C'est alors qu'ils décidèrent d'attraper ces créatures, considérées «très nuisibles», à l'aide de longs filets à grandes mailles. Cette pêche aux phoques devint bientôt une activité lucrative, surtout à cause de la valeur commerciale de l'huile de ces animaux. Bien vite, ils auraient été suivis par les Celtes, les Islandais et les Scandinaves. Ils venaient de toute façon pour la morue, la baleine et le morse (une espèce aujourd'hui disparue dans le golfe Saint-Laurent).

Cette tradition hivernale devint importante surtout vers la fin du 18^e siècle quand les chasseurs terre-neuviens et étrangers se rendirent avec des goélettes sur les grandes banquises où se reproduisait le troupeau, la quantité d'animaux rapportés par la chasse côtière ne satisfaisant plus les chasseurs, et encore moins les commerçants. Quel essor fantastique: de 1830 à 1900, une moyenne d'au-delà 350 000 peaux



de phoque débarquées par année à Terre-Neuve. Ces statistiques, tirées de l'annuaire *Chafe's Sealing Book, Terre-Neuve*, excluaient alors toutes les prises provenant de la chasse côtière. La nourriture miraculeuse semblait pour ces aventuriers, une denrée intarissable...

Le nombre de leurs captures n'augmenta pas avec l'arrivée des bateaux à vapeur et des bateaux à coque d'acier. Au contraire, le troupeau ne cessait de décroître au fil des ans, si bien que la moyenne des débarquements (excluant toujours la chasse côtière) s'est située à 150 000 pour la période de 1915 à 1939. Puis, arriva la Seconde Guerre mondiale... Le peu d'activités de chasse durant la guerre favorisa une certaine croissance de la population de phoques du Groenland. Estimée à environ 1,5 million d'individus avant la guerre, la population passa à près de trois millions dix ans plus tard.

Aussitôt la guerre terminée, les adeptes s'adonnèrent à nouveau à leur occupation de fin d'hiver. Munis d'embarcations plus solides et sécuritaires, de brise-glaces, et même d'hélicoptères et d'avions, les Canadiens comme les Européens exploitèrent le troupeau avec plus ou moins de sagesse. Plus de cinq millions de phoques furent abattus durant les seules 20 années d'après-guerre.

C'est seulement à partir de 1964 que le gouvernement décida enfin de prendre certaines mesures afin de protéger les espèces de phoques, qui avaient, sans contredit, subi une surexploitation. Aujourd'hui, le Canada s'occupe de la gestion de la chasse aux phoques et fait appel à la consultation internationale pour l'évaluation des stocks et la recherche sur les mesures de protection. À l'heure actuelle, le phoque du Groenland et le phoque à capuchon sont les deux principales espèces de phoques exploitées dans l'Atlantique Nord-Ouest.

La chasse aux phoques demeure encore aujourd'hui une activité saisonnière très importante pour les



communautés des côtes de l'Atlantique (principalement pour Terre-Neuve et les Îles-de-la-Madeleine). Les autochtones du Groenland et de l'Arctique canadien en retirent également certains revenus. Selon les termes d'une entente internationale renouvelable à chaque année, la Norvège peut encore participer aux activités de chasse dans les eaux canadiennes. Pour 1982, leur quota de chasse (pour le phoque du Groenland) a été fixé à 24 000, soit environ 13 pour cent du nombre total de prises.

EN SUIVANT LES BANQUISES

Que sait-on sur les mœurs du phoque du Groenland, dont près de 18 millions ont été capturés dans l'Atlantique Nord-Ouest, en l'espace de 80 ans seulement? Depuis le début du siècle, l'homme a beaucoup élargi son champ de connaissance sur la vie marine. Le cycle vital du phoque du Groenland, c'est-à-dire l'ensemble de ses activités biologiques de reproduction, d'alimentation et de migration, est à notre époque l'un des mieux connus chez les mammifères marins.

Le phoque du Groenland (*Pago-philus groenlandicus*) appartient à

l'ordre des Pinnipèdes, tout comme l'otarie. Espèce grégaire et migratrice, il partage avec d'autres espèces les eaux arctiques et subarctiques de l'Atlantique Nord. Sa population se divise en trois régions importantes de reproduction, celle de l'île Jan Mayen à l'est du Groenland, celle de la mer Blanche (URSS) et celle de l'Ouest. C'est ce dernier groupe que l'on exploite au Canada.

Ce troupeau, qui passe l'été à se nourrir dans le Grand-Nord, migre ensuite vers le sud et forme deux sous-groupes, celui du «Front» (au large du nord-est de Terre-Neuve) et celui du golfe du Saint-Laurent. L'alimentation du phoque du Groenland, diversifiée, varie en fonction de l'âge des individus et de la période de l'année. De façon générale, elle est constituée en majeure partie de poissons pélagiques (surtout de capelans), de poissons de fond. Pendant l'hiver, les femelles se nourrissent abondamment. Bien engraisées, elles pourront ainsi assurer l'allaitement de leur petit qui naîtra sur les glaces vers la fin de février ou au début du mois de mars.

La fourrure jaunâtre recouvrant le nouveau-né deviendra blanche



Archives publiques du Canada

Une scène de chasse aux phoques que publiait le Canadian Illustrated News en 1871.

développement du fœtus dure environ 39 semaines, comme chez les humains, et de ce fait, la mise bas, au printemps, coïncide habituellement avec les bonnes conditions de glaces et avec l'abondance de nourriture.

La mise bas, l'accouplement et la mue terminés, le troupeau remonte vers le Nord pour y passer l'été. Et le cycle recommence...

MILLIERS, MILLIONS... DE PHOQUES?

«Toute politique de gestion d'une ressource se doit, par certains principes de conservation, d'assurer le maintien de cette ressource pour en retirer le maximum d'avantages socio-économiques.» Voilà une phrase que l'on rencontre dans toutes les brochures explicatives du ministère des Pêches et Océans (MPO) concernant ses politiques de gestion de la chasse aux phoques. Selon le MPO, l'estimation de la population est incontestablement l'étape primordiale à l'exploitation de toute ressource. À cet effet, les scientifiques canadiens, norvégiens et danois se réunissent chaque année afin d'étudier les données récentes sur les populations de phoques. Ils conseillent ensuite le gouvernement canadien sur les stratégies possibles pour la gestion de la chasse. Depuis 1979, ces réunions sont organisées par le Conseil scientifique de l'OPANO.

Jusqu'à maintenant, des données biologiques accumulées depuis 1950 ont permis d'appliquer cinq méthodes générales à l'évaluation de la population de phoques du Groenland: le recensement des sites de reproduction, l'analyse par cohortes (classes d'âges), l'indice de survie ou taux de mortalité naturelle, les statistiques de chasse et la méthode de capture et recapture de jeunes marqués (voir *Québec Science*, mars 1978, p. 29). Mais ce n'est qu'à partir de 1977 que les conseillers sur les pêches de l'Atlantique Nord-Ouest ont pu prévoir à court terme (pour trois à cinq ans) la densité de la population du

phoque du Groenland en fonction de l'exploitation. En effet, après des analyses plus poussées, les docteurs Lett et Benjaminsen, maintenant aviseurs scientifiques de l'OPANO, ont proposé un modèle tenant compte à la fois de l'exploitation et des variations dans le taux de mortalité naturelle de la population. Ce modèle est devenu par la suite un des principaux outils de gestion de la chasse.

En 1981, d'après les données supplémentaires des recaptures d'animaux marqués en 1978, 1979 et 1980, combinées aux estimés des années antérieures, le Conseil a évalué que, pour cette même année, la population de phoques du Groenland se situait entre 2,04 et 2,15 millions d'individus.

Malgré la littérature bien documentée sur l'estimation de la population, les opposants de la chasse refusent de reconnaître l'évaluation des spécialistes. «Personne ne sait», affirme un porte-parole de l'International Fund for Animal Welfare, John Nye, qui croit qu'il faudrait stopper la chasse pour au moins deux ans afin d'étudier plus à fond l'état de la population. Il soutient aussi que ces études devraient être effectuées par d'autres scientifiques que les conseillers de l'OPANO. Il se dit inquiet, tout comme ses confrères partisans anti-chasse, et croit que les quotas de chasse sont trop élevés et qu'ils mèneront tôt ou tard à un déclin du troupeau de phoques.

Pourtant, selon des observations et des estimations effectuées depuis 1977, les évaluations des scientifiques auraient été, jusqu'à l'an dernier, inférieures à la réalité. De plus, il semble que la densité du troupeau n'ait pas cessé d'augmenter, au moins depuis les cinq dernières années. Mais ces phoques sont-ils suffisamment nombreux pour continuer à être exploités sans danger?

UNE EXPLOITATION CALCULÉE

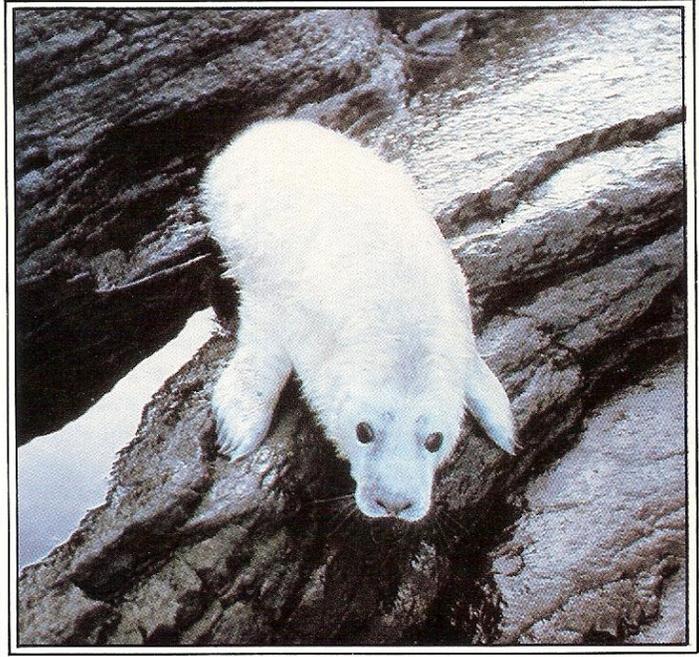
Bien que les premiers ont été fixés au début des années 70, ce n'est que

(d'où son nom de blanchon) au cours des trois premiers jours de son existence. Grâce au lait maternel, riche en protéines et en matières grasses, le blanchon engraissera très rapidement. D'environ sept à neuf kilos à sa naissance, il pèsera facilement 30 kilos et plus au bout de 15 à 18 jours. Lorsque la période d'allaitement est terminée (moins de deux semaines), les femelles abandonnent leurs petits sur les glaces et ceux-ci commencent à perdre leur fourrure blanche. À la fin de la mue, ils revêtent un pelage de couleur gris argenté parsemé de taches, qu'ils conserveront toute l'année. Dès l'âge de quatre semaines, le jeune phoque acquiert son autonomie. Il peut donc nager seul et se nourrir. Simultanément, les phoques plus âgés muent sur les glaces, comme c'est l'habitude à chaque printemps et comme ce le sera pour bien des années encore. Le phoque du Groenland peut en effet vivre jusqu'à l'âge de 30 ans et même plus.

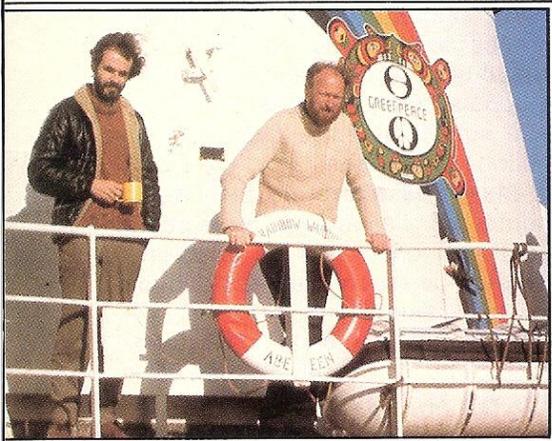
L'accouplement des phoques a lieu aussitôt que la période de lactation est achevée. Cependant, l'embryon ne s'implante dans l'utérus que 11 semaines après l'accouplement. Par conséquent, la période de



Peter Marlow / Sygma



Peter Marlow / Sygma



Peter Marlow / Sygma

Un aspect positif de la lutte contre la chasse aux phoques, dans les années 60, fut d'amener le gouvernement canadien à prendre des mesures pour protéger cette espèce. Ci-haut, une expédition de l'Organisation Greenpeace pour empêcher la chasse au phoque gris en Écosse.

depuis 1977 que les contingents de chasse sont déterminés en vue d'une exploitation soutenue de la population, c'est-à-dire que l'on peut prélever un certain nombre d'animaux, et ce de façon continue. Ceci sous-entend, par le fait même, que l'on peut maintenir la population exploitée à un niveau relativement stable. Il faut donc pour cela connaître assez bien la densité du troupeau. Étant donné la part d'incertitude dans la meilleure évaluation d'une ressource marine, les chercheurs poursuivent continuellement des études de la dynamique de population. Certains paramètres, comme le taux de mor-

talité naturelle, l'âge moyen de la maturité sexuelle et le taux de fertilité, sont réexaminés à chaque année. On peut ainsi arriver à un bon estimé de la production de jeunes, réajuster les prédictions à court terme et, s'il le faut, les quotas.

Dans le cas particulier du phoque du Groenland et en accord avec la politique canadienne de gestion, un contingent de 170 000 captures pour 1981 devait permettre à la population d'atteindre d'ici 1985 un nombre de 1,7 million d'individus âgés d'un an et plus (en ne considérant pas le nombre de naissances). Toutefois, pour conserver cette croissance annuelle de près de deux pour cent, ce quota devait être maintenu durant la période de 1981 à 1985.

Même si la plus récente évaluation de la population a quelque peu modifié les projections des spécialistes, il n'y a pas eu de changements majeurs dans la stratégie de gestion pour 1982, le contingent de chasse passant à 186 000. Cette augmentation du quota fait suite à la recommandation du Conseil scientifique de l'OPANO qui, de plus, a proposé que ses calculs statistiques soient révisés par des biostatisticiens indépendants. Advenant une confirmation, le groupe de conseillers juge qu'une augmentation du nombre de captures dépassant de 50 pour cent le quota actuel n'aurait pour tout effet que de maintenir la population de phoques à son niveau actuel (autour de deux millions selon les récents estimés). Nous saurons peut-être

dans un avenir rapproché à quel niveau, selon ces aviseurs, devrait être maintenue cette population.

En plus de recommander un «total des prises admissibles» (186 000 pour 1982), le Conseil scientifique de l'OPANO a considéré depuis quelques années une autre mesure de préservation de l'espèce: l'exploitation des animaux immatures. En ce sens, environ 80 pour cent des prises de 1982 seront des nouveau-nés. De cette manière, le nombre des animaux reproducteurs pourra être conservé afin d'assurer la productivité.

«Quoi qu'en disent les protestataires, déclare Paul Montreuil, biologiste du MPO, le phoque du Groenland n'est pas menacé de disparaître. Loin de là, on exploite présentement, de façon rationnelle, un troupeau en santé qui se reproduit avec une efficacité maximum.»

UN BILAN DE SANTÉ SATISFAISANT

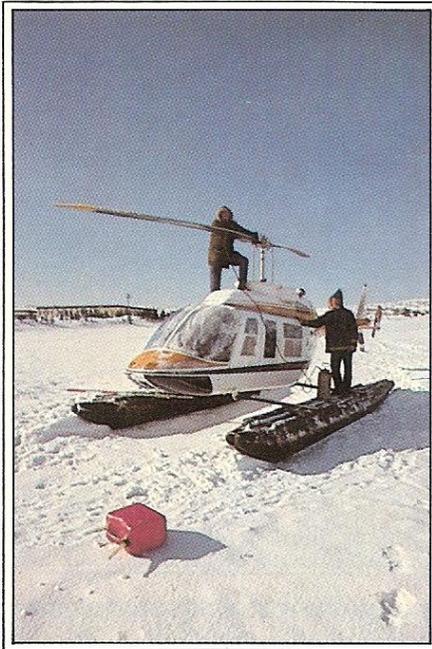
Le coordonnateur des activités scientifiques de la chasse aux phoques, qui compare la situation actuelle avec celle d'après-guerre, ajoute: «Le peu de chasse durant la guerre 1939-1945 a permis à la population de phoques du Groenland de proliférer et d'atteindre ainsi, au début des années 50, un niveau estimé à environ trois millions d'individus, soit à peu près le double de ce qu'elle était avant la guerre. D'après plusieurs observations sur l'état de santé du troupeau, il semble qu'à

cette époque, le nombre de phoques avait dépassé la capacité de support de son environnement.» Il rappelle alors que le docteur Sergeant, de la Station de biologie arctique du MPO, observa, de 1952 à 1954, la pauvre condition d'adultes mâles lors de la mue; plusieurs avaient des blessures qu'ils s'étaient probablement infligées lors de compétitions pour la nourriture ou la reproduction; et un certain nombre de phoques étaient porteurs de parasites.

Ces observations, il y a près de 30 ans, étaient le signe de conflits causés par une surpopulation. En effet, lorsqu'une population atteint une trop grande densité par rapport à ce que son habitat peut supporter, une combinaison de facteurs entrent en jeu dans le but de la stabiliser. Citons, par exemple, les limitations de nourriture et d'espace vital. Dans ce cas-ci, le principal facteur a été l'action des prédateurs. La chasse excessive a provoqué une diminution de plus de la moitié du troupeau de phoques, de 1952 à 1972. Heureusement, depuis l'introduction des quotas, la population s'est stabilisée et a par la suite augmenté à chaque année.

D'autres recherches viennent appuyer les commentaires de M. Montreuil sur l'état de santé actuel du troupeau de phoques. En outre, dans une publication récente (1979), on signale deux changements qui ont suivi les fluctuations marquées de la densité de la population, soit une diminution de l'âge moyen de la maturité sexuelle et une augmentation du taux de fertilité.

Selon le docteur Bowen, une réduction du nombre d'animaux dans un même espace diminuerait la compétition pour la nourriture qui, étant disponible plus facilement, permettrait une croissance plus rapide des individus. Ainsi, les animaux atteindraient plus tôt leur maturité sexuelle. Les données accumulées depuis 1952 semblent confirmer ces hypothèses. L'âge moyen de la maturité sexuelle, qui se situait à environ



Pêches et Océans Canada

6,2 ans en 1952, était en 1981 de 4,4 ans. De même, des femelles en bonne condition seraient beaucoup moins sujettes à l'avortement. De 1952 à 1980, alors que le taux de fécondation n'a pas varié, le taux de fertilité, lui, est passé de 85 à 94 pour cent. C'est donc dire qu'en 1980, pour le même nombre de femelles fécondes, neuf pour cent de plus qu'en 1952 ont réussi à mener leur petit à terme.

Puisque la population du phoque du Groenland ne semble plus en danger, pourquoi donc continuer cette chasse aux phoques qui suscite tant de controverses?

CHERCHER L'ÉQUILIBRE

«Si les phoques n'étaient plus capturés, ils détruiraient l'industrie de la pêche de l'Atlantique Nord», expriment certains partisans de la chasse. «Bien au contraire, s'il n'y avait plus d'exploitation, la population de phoques pourrait s'équilibrer naturellement et probablement atteindre son niveau primaire d'autrefois», soutiennent les opposants. Ces deux arguments semblent plutôt extrêmes et cette question, pas si simple que ça, nous amène inévitablement à parler d'écologie.

Tout d'abord, avant de pouvoir déterminer l'impact réel de la consommation de nourriture par le phoque du Groenland sur les pêches, ou pour savoir si le taux (actuel et futur) de la pêche commerciale peut compromettre l'augmentation de la population de phoques, il est impor-

Le phoque du Groenland est l'un des mammifères marins dont on connaît le mieux le cycle vital. Le phoque fut l'objet de nombreuses recherches. Par exemple, par cette équipe de chercheurs entreprenant, en 1977, son étude sur le terrain.

tant de connaître les interactions qui existent entre les différentes espèces de l'écosystème marin.

On sait, d'une part, que le phoque du Groenland se nourrit de plusieurs espèces de poissons de valeur commerciale, de même que d'invertébrés. La qualité et la quantité de sa nourriture varient selon son âge et aussi selon la période de l'année. D'autre part, il existe peu de documentation sur les proportions relatives (saisonnnières et annuelles) des différentes espèces constituant sa diète. Des diverses recherches effectuées sur des Pinnipèdes en captivité, on retient des valeurs allant de 1,75 à 10 pour cent du poids de l'animal par jour. Cette gamme de pourcentages signifie une marge d'erreur qui, selon le docteur Bowen, du MPO à Terre-Neuve, peut aller jusqu'à six fois l'estimation de la consommation.

En raison de la difficulté à répondre de façon sûre aux trois questions fondamentales: à combien s'élève la population de phoques du Groenland, qu'est-ce qu'ils mangent et combien ils mangent, Bowen a tenté une autre approche. Il utilisa plutôt un procédé indirect en se servant d'observations faites par une équipe de recherche de l'Université de Guelph, en Ontario. Les docteurs Stewart et Lavigne ont noté les changements survenus dans la condition de la femelle et de son jeune dans les aires de reproduction. Pendant quelques années de suite, l'équipe effectua certaines mesures morphométriques, particulièrement celles de l'épaisseur de la couche de graisse chez la femelle et du poids des nouveau-nés.

Les femelles se nourrissent de façon intensive pendant l'hiver pour assurer l'allaitement de leur petit. À partir de ce fait, les scientifiques de Guelph ont alors supposé qu'un changement dans la disponibilité de la nourriture se refléterait sur la condition de la femelle et sur la grosseur de son petit. Effectivement, ils ont observé une diminution de l'épaisseur de la couche de graisse chez la femelle ainsi qu'une diminution de

Les nombreuses campagnes anti-chasse ont tenté jusqu'à présent d'atteindre la base économique de l'industrie du phoque, le marché de la fourrure.

poids chez le nouveau-né. Serait-ce un signe de surpopulation? La pêche au capelan est-elle excessive, diminuant la nourriture disponible pour le phoque? Selon le docteur Bowen, le manque de données ne permet pas, pour l'instant, de répondre avec précision à ces interrogations.

UNE MORT RAPIDE ET EFFICACE

À chaque année, en plus des nombreuses recherches sur la biologie du phoque du Groenland et même sur l'adaptation des mammifères marins à leur environnement, d'autres concernent spécifiquement l'aspect humanitaire de la chasse.

Aux dires de Penny Feltz et de Narca Moore-Craig: «Les chasseurs sont des gens cruels. Les «bébés-phoques» sont souvent écorchés vifs!» Ces affirmations de deux membres de l'Animal Protection Institute de Californie sont-elles véridiques? N'y a-t-il pas eu des études à ce propos?

En 1971, le gouvernement canadien a décidé de créer un comité indépendant, le Comité d'étude des phoques et de leur chasse (CEPC), chargé d'étudier les aspects humanitaire, écologique, sociologique et économique de la chasse. Composé de scientifiques, de vétérinaires et de cadres de sociétés canadiennes et internationales de protection des animaux, le CEPC a de plus, depuis sa création, le mandat de recommander au ministre des Pêches et Océans toute modification jugée nécessaire du règlement de la chasse aux phoques.

Dans cette optique, le CEPC a invité, depuis 1979, l'Association canadienne de médecine vétérinaire (ACMV) à venir observer les activités de chasse pour évaluer l'efficacité et les aspects humains des diverses méthodes d'abattage. Deux vétérinaires de cette association assistaient aux activités de chasse de 1981.

«Tuer un animal de façon «humaine», c'est l'abattre rapidement,



Michel Thérien

Plus de peaux pour l'Europe?

Au moment d'écrire ces lignes, une résolution visant à imposer un embargo ou à limiter sérieusement les importations des peaux de phoque dans les pays de la CEE ne manquait pas d'inquiéter les milieux canadiens. L'impact d'une telle résolution, déposée auprès du parlement européen pour discussion à la fin de janvier, serait réel sur le marché de la fourrure, si toutefois la résolution était adoptée. Cette mesure de limitation affecterait en effet une bonne part du marché, car 70 pour cent des peaux traitées sont acheminées vers la CEE; le principal consommateur de peaux traitées est l'Allemagne de l'Ouest.

Il semble que certains incidents lors de la chasse à l'Île-du-Prince-Édouard, l'an dernier, (plusieurs blanchons auraient été «écorchés vifs» par des chasseurs inexpérimentés ou du moins abattus d'une façon non conforme à la méthode prescrite) aient rallumé les passions et soient à l'origine de cette résolution. Affaire à suivre...

avec le minimum de stress physique et psychologique», témoigne le docteur Jim Ashman. «Les deux principaux instruments utilisés pour l'abattage, le gourdin et l'hakapik, sont très efficaces lorsqu'ils sont employés de la manière prescrite», d'ajouter ce vétérinaire canadien qui a pratiqué des autopsies détaillées sur les animaux abattus.

En 1980, cette association a remis au CEPC un rapport des observations effectuées en 1979 et 1980. D'une part, le Comité considère que les deux instruments utilisés pour la chasse sont efficaces. Toutefois, il recommande au MPO de continuer à

donner des cours aux chasseurs sur les pratiques humaines de chasse. Il recommande, d'autre part, aux chasseurs qui sont confrontés avec une femelle voulant protéger son petit, de ne pas la molester, ni de tuer son petit. Les vétérinaires ont tenu à faire cette recommandation, bien qu'ils n'aient observé qu'un très faible pourcentage de femelles cherchant à défendre leur jeune.

Du côté américain, plusieurs groupes de protection des animaux ont étudié une variété de techniques d'abattage plus mécanisées. De toutes ces méthodes (drogues, pistolets à chevilles percutantes, asphyxie, etc.), aucune n'était plus humaine que celle de l'abattage au gourdin et de la saignée. On sait que cette méthode d'abattage sans souffrance est utilisée très couramment dans les abattoirs.

Un autre vétérinaire, le docteur Eugen Weiss, s'était rendu observer la chasse en 1981, invité par Brian Davies, partisan anti-chasse bien connu. Ce vétérinaire allemand, très prudent dans ses commentaires, n'a pas voulu dévoiler clairement ses impressions. Il a dit quand même qu'il ne savait pas vraiment si les profits de la chasse valaient les coûts de toute cette réglementation. En tout cas, les chasseurs qui ont la fièvre à l'approche du troupeau croient que oui.

LA FIÈVRE DU PRINTEMPS

À chaque printemps, à Terre-Neuve comme aux Îles-de-la-Madeleine, la fièvre s'empare de la population. La chasse aux phoques annonce la fin de l'hiver. Pour ces habitants, qui dépendent en grande partie des ressources de la mer, le phoque est une espèce à exploiter au même titre que la morue ou le homard.

Ancien chasseur, Donald Delaney s'occupe maintenant du marché des peaux de phoque. «Les contestataires protestent parce qu'ils ne comprennent pas. La chasse aux phoques est une tradition et elle apporte des revenus appréciables à une popula-

La mise bas, l'accouplement et la mue terminés, le phoque du Groenland migre vers le nord pour y passer l'été. Et le cycle recommence...

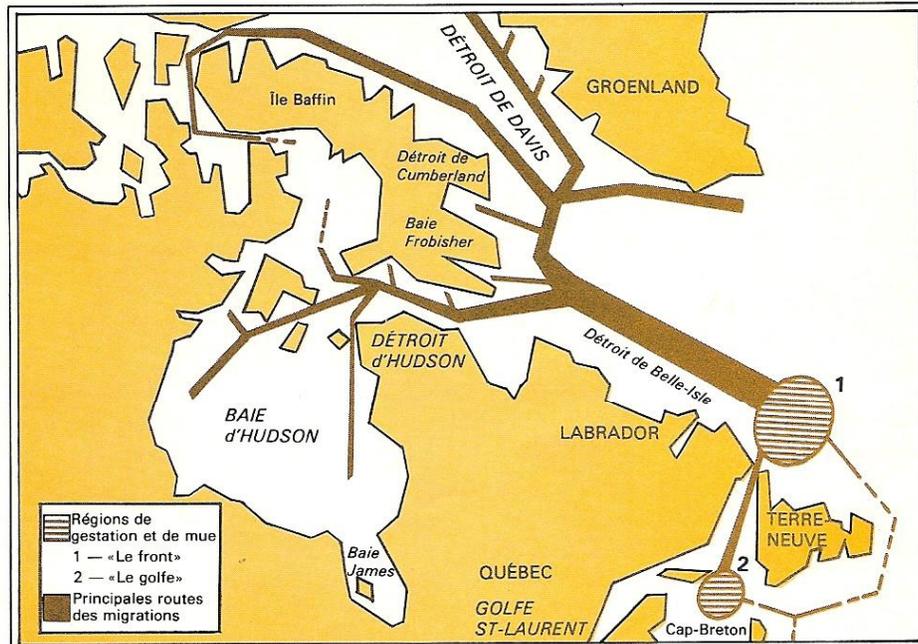
tion en chômage à ce temps-ci de l'année.» «Les chasseurs arrêteraient de chasser s'il y avait un doute que la population soit en voie de disparition», de conclure celui-ci.

Selon des statistiques du ministère des Pêches et Océans, l'apport économique de la chasse aux phoques a été évalué à 12,8 millions de dollars en 1981. Et entre 5 000 et 6 000 personnes auraient bénéficié de la chasse, soit dans le secteur primaire (pêche) ou secondaire (traitement).

Il est bien certain que les profits de cette chasse ne dépendent plus autant qu'autrefois de la vente de l'huile et de la viande. Avant 1930, l'huile et la viande étaient responsables de 50 pour cent des revenus de la chasse. Le développement des techniques pour le traitement des peaux a modifié cette tendance au cours des années 30 et 40. Aujourd'hui, si l'on veut que la chasse soit rentable, il faut rapporter des peaux de très bonne qualité. Il n'en demeure pas moins qu'à l'heure actuelle, plus du tiers des revenus proviennent encore de la vente de l'huile et de la viande.

UNE QUESTION À TRANCHER

Malgré la quantité étonnante d'informations que nous possédons sur la chasse aux phoques, la question n'est toujours pas tranchée. Peu de gens ignorent aujourd'hui qu'à une certaine époque, les phoques ont été exploités sans scrupules. Heureusement que les groupes dits «protecteurs de la nature» ont été là au cours des années 60 pour alerter l'opinion publique. C'est en partie ce qui a amené le gouvernement canadien à adopter certaines mesures pour protéger, entre autres, le phoque du Groenland. Néanmoins, après une étude objective de la situation, il semble qu'à l'heure actuelle, nous ne subissons plus ce dérangement écologique. Peut-on encore parler de lutte pour la conservation d'une espèce, sachant que la population de



(Tiré de: M.C. Mercer, 1977)

phoques du Groenland compte environ deux millions d'individus?

Les nombreuses campagnes anti-chasse menées auprès de la communauté internationale ont tenté jusqu'à présent d'atteindre la base économique de l'industrie du phoque, le marché de la fourrure. La valeur des peaux de phoque a en effet connu une baisse entre 1973 et 1977, durant la période des campagnes majeures. Mais, ces campagnes d'opposants, qui protestaient contre la chasse aux bébés-phoques, ont affecté seulement les ventes de fourrures que l'on pouvait reconnaître comme étant du phoque. Si bien qu'au Canada, la part du marché affectée a été celle des autochtones, pour qui la chasse aux animaux à fourrure est le principal moyen de subsistance.

Ces Nordiques chassent le «bras-seur» (jeune phoque âgé de 25 jours à un an), dont la fourrure gris argenté parsemée de taches noires est vendue naturelle, alors facilement identifiable. Par contre, les ventes de peaux de blanchons, qui sont teintes avant leur mise en marché, n'ont pas été touchées par toute cette propagande, pas plus que celle du cuir, de l'huile et de la viande. Les contestataires n'ont, pour ainsi dire, pas tout à fait atteint le but qu'ils s'étaient fixé. La valeur des peaux de phoque est à la hausse depuis 1978. Quant à celle de l'huile, elle augmente d'année en année, les huiles de certaines espèces de poisson se faisant de plus en plus rares. Et la viande de phoque? Bien sûr, le marché est à créer, les

principaux consommateurs étant présentement les chasseurs et leurs familles.

Le cas du phoque du Groenland est à peu près similaire à celui de son proche parent, l'otarie à fourrure de l'Alaska. Cette espèce du Pacifique Nord, décimée au début du 20^e siècle a été protégée en 1911, puis chassée à nouveau, mais sous un contrôle strict, par les Américains en Alaska. On évalue maintenant sa population à environ deux millions d'animaux.

La chasse à l'otarie à fourrure ne suscite pas de controverse comme celle du phoque du Groenland bien que la méthode d'abattage utilisée soit la même. Est-ce parce que le jeune otarie mâle n'a pas la beauté esthétique du blanchon?

Jean Dorst n'a-t-il pas raison lorsqu'il dit dans son ouvrage *Avant que Nature ne meure*: «Entre une destruction inconsidérée et une protection statique, il y a place pour une exploitation rationnelle, assurant au mieux la survie des espèces et un bénéfice légitime pour l'homme»?

Mais il est quand même rassurant au fond de savoir que les principaux intéressés surveillent toute l'affaire de près. En plus, il y a tous les autres qui surveillent ceux qui surveillent; ceux-là ne vont peut-être pas se retirer de sitôt du débat! □

Pour en lire plus

Poï Chantraine, *La Grande Mouvée*, Héritage, Québec, 1980

M.C. Mercer, *La chasse aux phoques*, Direction de l'information, Pêches et Océans, Ottawa, 1977